



PRÉFET DE LA LOIRE

Saint -Etienne, le 24 janvier 2020

ALERTE POLLUTION ATMOSPHERIQUE ALERTE DE NIVEAU 2 DEPARTEMENT

**Suite aux informations données par ATMO Auvergne Rhône-Alpes, la
préfecture de la Loire vous informe:**

Un épisode de pollution de type « combustion aux particules » touche actuellement le département.

La procédure d'alerte de niveau 2 est activée à compter du 25 janvier 2020 5h00 à l'ensemble des communes du département, tout bassin d'air confondu.

L'arrêté préfectoral 15-2020 stipulant les mesures à mettre en œuvre pour chacun des domaines concernés est applicable dès à présent. Cet arrêté est consultable en ligne sur le site internet de la préfecture de la Loire.

Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours ainsi que sur les conseils de prudence à suivre, vous pouvez consulter le site www.atmo-auvergnerhonealpes.fr ou le site de la préfecture de la Loire www.loire.gouv.fr